



2021-71

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :  
En exercice : 19  
Présents : 17  
Votants : 19

**L'an deux mil vingt et un, le 12 juillet à 18h45**

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 05/07/2021

**Présents** : Franck PAILLON, Christine SIMON, Michel BEGON, Danièle VALLERY, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Denis CLAMENS, Raymonde HABOUZIT, Patrice LHOSTE, Christiane PAUZON, Gilles AUDRAS, Thierry SOLEILHAC, Christian GIRARD, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE, Bernadette PELISSIER, Sabine JOUVHOMME

**Excusés** :

Valérie GAGNE, qui a donné procuration à Christine SIMON  
Roland SEUX qui a donné procuration à Michel BEGON

**OBJET : Conventionnement socle numérique école**

Monsieur le Maire expose que dans le cadre du plan de relance-continuité pédagogique, l'Etat a lancé un appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires. La commune a ainsi demandé et obtenu la subvention en conséquence :

- 2448 € de subvention pour le volet équipement et pour une dépense de 3999 € TTC ;
- 470 € de subvention pour le volet services et ressources numériques pour une dépense de 940 € TTC.

Il convient désormais de compléter un dossier de conventionnement avec l'Etat pour concrétiser le dossier et autoriser le Maire à signer la convention conséquente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Etat pour l'obtention des subventions correspondantes au socle numérique école, et à entreprendre toute démarches nécessaires à la bonne exécution de ce dossier.

Le Maire  
Franck PAILLON

